**Titre de la proposition**

*Utilisez une mise en page permettant une* ***lecture confortable du document :*** *page A4, Calibri 11 ou équivalent, interligne simple, marges 2 cm ou plus, numérotation des pages ; pour les tableaux et figures, minimum Calibri 9 ou équivalent.*

***La proposition détaillée doit (1) comporter un maximum de 20 pages,*** *y compris tableau récapitulatif des personnes impliquées, Gantt, tableau d’implication dans d’autres projets, tableau descriptif du budget ET sa justification scientifique, bibliographie;* ***(2) être obligatoirement au format PDF.***

***Les CV du coordinateur et du responsable scientifique de chaque éventuel partenaire sont à compléter en ligne à partir du site de dépôt IRIS, en se connectant chacun à son compte IRIS et en cliquant sur son nom/prénom en haut à droite de la page d’accueil.***

*La rédaction de votre proposition* ***doit permettre son évaluation selon les 3 critères d’évaluation définis dans le guide de l'AAPG2022 « Qualité*** *et ambition scientifique », « Organisation et réalisation du projet », « Impact et retombées du projet ».* ***Reportez-vous au texte afin d’en connaitre les sous-critères, différenciés selon l’instrument de financement choisi****.*

**Tableau récapitulatif des personnes impliquées dans le projet**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Partenaire** | **Nom** | **Prénom** | **Position actuelle** | **Rôle & responsabilités dans le projet (4 lignes max)** | **Implication sur la durée du projet (personne.mois)** |
| *Université X/ Société Y* | *TOURNESOL* | *Tryphon* | *Professeur* | *Coordinateur scientifique* *Tâches X, Y, Z* | *18* |
|  |  |  |  | *Responsable scientifique* *Tâche Z* |  |
|  |  |  |  | *Autre membre*  |  |

*S’il s’agit d’un projet collaboratif – international (PRCI), ce tableau est à remplacer par :*

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Country** | **University or Institution** | **Last Name** | **First Name** | **Current position** | **Role in the project** | **Involvement****(person.months)** |
|  |  |  |  | *Professor* | *Scientific coordinator**Tasks X, Y, Z* | *18* |
|  |  |  |  | *PostDoc to be hired in the frame of the project* |  |  |

**Evolution(s) éventuelle(s) de la proposition détaillée par rapport à la pré-proposition**

***Préciser et justifier*** *tout changement intervenu depuis la rédaction de la pré-proposition, en particulier concernant le montant d’aide demandé, les objectifs scientifiques et technologiques et la composition du consortium.*

***Rappel du critère d’éligibilité « conformité à la pré-proposition » :*** *La proposition détaillée doit décrire le même projet que celui présenté dans la pré-proposition. L’instrument de financement, le comité d’évaluation et le coordinateur / la coordinatrice sont obligatoirement les mêmes que dans la pré-proposition. Tout écart éventuel à la pré-proposition et toute modification budgétaire supérieure à 7% entre les deux étapes de l’appel doivent obligatoirement être justifiés en introduction du document scientifique. La pertinence de ces écarts éventuels est évaluée par les membres de comité sur la base de la justification qui en est donnée par les coordinateurs / coordinatrices en introduction du document scientifique. En cas d’écart jugé important, la proposition est déclarée inéligible.* (Cf*. guide de l'AAPG2022, section B.5.2.)*

# Contexte, positionnement et objectifs de la proposition

***Section en lien avec le critère d’évaluation « Qualité et ambition scientifique »***

## Objectifs et hypothèses de recherche

*Détailler les objectifs et les hypothèses de recherche ; décrire les verrous scientifiques et techniques à lever ; décrire éventuellement le ou les produits finaux développés, présenter les résultats escomptés.*

## Positionnement par rapport à l’état de l’art

*Montrer le caractère novateur du projet, son originalité –tant du point de vue des objectifs poursuivis que de la méthodologie - et son positionnement par rapport à l’état de l’art ; faire apparaître les contributions éventuelles des partenaires du projet à cet état de l’art; présenter d’éventuels résultats préliminaires; dans le cas d’une proposition s’inscrivant dans la continuité de projet(s) antérieur(s) déjà financé(s) par l’ANR ou par un autre organisme, fournir un bilan des résultats obtenus et décrire clairement les nouvelles problématiques posées et les nouveaux objectifs fixés au regard du/des projets antérieurs.*

## Méthodologie et gestion des risques

*Décrire la méthodologie et sa pertinence pour l’atteinte des objectifs fixés, la prise en compte de l’interdisciplinarité ou transdisciplinarité du projet dans la méthodologie choisie ; détailler la gestion des risques scientifiques (notamment dans le contexte pandémique mondial actuel).*

*Décrire le programme scientifique et justifier la décomposition en tâches du programme de travail en cohérence avec les objectifs poursuivis.*

* *Pour chaque tâche, décrire les objectifs, le programme détaillé des travaux, les livrables, les contributions des membres de l’équipe, les méthodes et les choix techniques, les risques et les solutions de repli envisagées (notamment au regard de la situation sanitaire actuelle). Illustrer par un diagramme de Gantt.*
* *Prise en compte de la dimension sexe et / ou genre dans la recherche proposée et la méthodologie envisagée (l’objectif étant d’écarter tout biais de genre dans la production des savoirs et d’anticiper les conséquences potentielles de leurs applications notamment sur le plan sanitaire, social et économique).*
* *Pour les projets de recherche traitant de sujets pouvant porter atteinte à l’homme, aux animaux et/ou à l’environnement, développer les aspects éthiques du projet.*
* *Préciser, le cas échéant, les conditions d’accès à une infrastructure de recherche (IR) ou très grande infrastructure de recherche (TGIR).*

**⚠ *Dans le cadre des projets PRCI,*** *il est impératif de renseigner la contribution scientifique des partenaires étrangers au même titre que celle des partenaires français.*

## Positionnement du projet par rapport aux enjeux de recherche de l’axe scientifique choisi

**⚠ *Section d. uniquement applicable aux projets PRCI***

# Organisation et réalisation du projet

***Section en lien avec le critère d’évaluation « Organisation et réalisation du projet »***

## Coordinateur scientifique et son consortium / son équipe

***S’il s’agit d’un projet collaboratif (PRC, PRCE, PRCI),***

* + *Présenter le coordinateur scientifique, son expérience en termes de coordination ou de gestion de projet et dans le domaine objet de la proposition (inclus le coordinateur étranger dans le cas des projets PRCI).*
	+ *Présenter les partenaires et leur complémentarité : indiquer les différentes compétences envisagées pour mener le projet objet de la proposition, en précisant l’identité des scientifiques impliqués, l’identification des établissements auxquels ils sont rattachés et tout autre élément permettant de juger de la qualité et complémentarité des partenaires et du caractère effectif de la collaboration.*
	+ *Compléter le tableau d’implication du coordinateur et du responsable scientifique de chaque partenaire dans d’autres projets régionaux, nationaux et internationaux, en cours.[[1]](#footnote-1)*

**Tableau d’implication du coordinateur et des responsables scientifiques des partenaires dans d’autres projets en cours**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Nom du participant au projet  | Personne.mois | Intitulé de l’appel à projets, agence de financement, montant attribué  | Titre du projet | Nom du coordinateur du projet | Date début - Date fin  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |

**⚠ Les CV du coordinateur et du responsable scientifique de chaque partenaire sont à compléter en ligne, sur IRIS, avant les date et heure de clôture de l’étape.**

***S’il s’agit d’un projet jeune chercheur – jeune chercheuse (JCJC),***

* + *Présenter le coordinateur scientifique, son expérience en termes de coordination ou de gestion de projet et dans le domaine objet de la proposition, son implication dans le projet et son positionnement au sein de son organisme ou laboratoire d’accueil*
	+ *Présenter l’équipe constituée autour du projet objet de la proposition : indiquer les différentes compétences envisagées pour mener le projet objet de la proposition, en précisant l’identité des scientifiques impliqués, l’identification des établissements auxquels ils sont rattachés et tout autre élément permettant de juger de la qualité et complémentarité des collaborateurs et du caractère effectif de la collaboration.*
	+ *Montrer en quoi le projet objet de la proposition sera facteur de prise d’autonomie scientifique pour la jeune chercheuse ou le jeune chercheur coordinateur (prise de responsabilité, développement d’une thématique propre, développement d’une équipe, développement de la visibilité de la jeune chercheuse ou du jeune chercheur sur la scène internationale).*
	+ *Compléter le tableau d’implication du coordinateur dans d’autres projets régionaux, nationaux et internationaux, en cours. [[2]](#footnote-2)*

**Tableau d’implication du coordinateur dans d’autres projets en cours**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Nom du participant au projet  | Personne.mois | Intitulé de l’appel à projets, agence de financement, montant attribué | Titre du projet | Nom du coordinateur du projet | Date début - Date fin  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |

**⚠ Le CV du coordinateur est à compléter en ligne, sur IRIS, avant les date et heure de clôture de l’étape.**

***S’il s’agit d’un projet de recherche mono-équipe (PRME),***

* *Présenter le coordinateur scientifique, son expérience en termes de coordination ou de gestion de projet et dans le domaine objet de la proposition, son implication dans le projet.*
* *Présenter l’équipe : indiquer l’identité des membres de l’équipe impliqués dans le projet, leurs différentes compétences envisagées pour mener le projet objet de la proposition et tout autre élément permettant de juger de la qualité et complémentarité des membres de l’équipe. Décrire le positionnement de l’équipe dans le laboratoire et démontrer sa pérennité sur la durée du projet.*
* *Compléter le tableau d’implication du coordinateur dans d’autres projets régionaux, nationaux et internationaux, en cours. [[3]](#footnote-3)*

**Tableau d’implication du coordinateur dans d’autres projets en cours**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Nom du participant au projet  | Personne.mois | Intitulé de l’appel à projets, agence de financement, montant attribué | Titre du projet | Nom du coordinateur du projet | Date début - Date fin  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |

**⚠ Le CV du coordinateur est à compléter en ligne, sur IRIS, avant les date et heure de clôture de l’étape.**

**⚠ Un projet PRME doit impliquer obligatoirement un minimum de 2 ETPR de personnels permanents, les enseignants-chercheurs (EC(PR/MCF) ou chercheurs (DR ou CR) et les ingénieurs de recherche permanents (y compris les ETPR du coordinateur ou la coordinatrice).**

**⚠ Les informations données en section II.a. doivent être identiques aux informations données dans l’attestation signée par le directeur / la directrice de laboratoire à déposer en ligne sur IRIS.**

## Moyens mis en œuvre et demandés pour atteindre les objectifs

*Décrire les moyens mis en œuvre et demandés pour atteindre les objectifs.*

* ***Justification scientifique et technique des moyens demandés*** *par grand poste de dépense et par partenaire,* ***en lien avec les objectifs de la proposition****.*
* *Présentation de la demande financière de chaque partenaire dans le tableau récapitulatif « Moyens demandés par grand poste de dépense et par partenaire »* ***en veillant à la cohérence de ces informations avec celles saisies sur le site de dépôt*** *et à la conformité au* [*règlement relatif aux modalités d’attribution des aides de l’ANR*](http://www.agence-nationale-recherche.fr/RF)*.*
* *Présentation du contexte en termes de moyens humains et financiers du projet au regard notamment d’autres projets en cours et d’éventuelles demandes de cofinancement en cours ou à venir.*
* *Dans l’éventualité d’un partenaire sur fonds propres, justification des moyens mobilisés par ledit partenaire pour réaliser les tâches lui incombant.*

**⚠***Le sous-critère d’évaluation « Adéquation des moyens mis en œuvre et demandés aux objectifs du projet » est un sous-critère ayant la même importance que tous les autres sous-critères.* ***Il est donc attendu un niveau de détail suffisant*** *du calcul des moyens demandés et leur justification scientifique.*

*Exemples : quel type de contrat de personnel non-permanent, durée, pour quelle tâche ? nature de l’équipement, pour quelle(s) tâche(s), pourquoi un achat plutôt qu’une location d’équipement ? quel type de mission (dissémination, réunion de travail, acquisition de données sur le terrain, etc.), nationale / internationale, pour combien de personnes, combien de temps ?*

**⚠ *Dans le cadre des projets PRCI,*** *il est impératif de renseigner la présentation du coordinateur scientifique étranger, la présentation des partenaires étrangers et leurs données financières au même titre que les partenaires français.*

**Partenaire 1 : XXXXX**

Frais de personnel

*Coûts liés à l'emploi des chercheurs, ingénieurs, techniciens et autres personnels d'appui scientifique ; dans le cas d’un projet JCJC : décharge d’enseignement de la jeune chercheuse ou du jeune chercheur.* ***Justifications par rapport aux objectifs scientifiques***

Coûts des instruments et du matériel

*Coûts d’acquisition, d’amortissement ou de location d’un instrument ou matériel et des consommables scientifiques utilisés spécifiquement pour la réalisation du projet.* ***Justifications par rapport aux objectifs scientifiques***

Coûts des bâtiments et des terrains

*Coûts de location de nouveaux locaux et terrains ou d’aménagement de locaux et terrains préexistants pour les besoins du projet.* ***Justifications par rapport aux objectifs scientifiques***

Coûts du recours aux prestations de service (et droits de propriété intellectuelle)

*Coûts liés à l’achat de (1) licences, cessions de brevet, marques, logiciels, bases de données, droits d’auteur, etc. ; (2) prestation de service ; nécessaire à la réalisation du projet.* ***Justifications par rapport aux objectifs scientifiques***

Frais généraux non-forfaitisés

*Frais de mission des personnels permanents et non-permanents du projet ; frais d’organisation de colloques.* ***Justifications par rapport aux objectifs scientifiques***

**Partenaire 2 : XXXXX**

Frais de personnel

Coûts des instruments et du matériel

Coûts des bâtiments et des terrains

Coûts du recours aux prestations de service (et droits de propriété intellectuelle)

Frais généraux non-forfaitisés

**Partenaire N : XXXXX**

Frais de personnel

Coûts des instruments et du matériel

Coûts des bâtiments et des terrains

Coûts du recours aux prestations de service (et droits de propriété intellectuelle)

Frais généraux non-forfaitisés

***Moyens demandés par grand poste de dépense et par partenaire\****

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Partenaire*****Intitulé*** | **Partenaire*****Intitulé*** | **Partenaire*****Intitulé*** | **Partenaire*****Intitulé*** |
| Frais de personnel  |  |  |  |  |
| Coûts des instruments et du matériel (dont consommables scientifiques) |  |  |  |  |
| Coûts des bâtiments et des terrains |  |  |  |  |
| Prestation de service et droits de propriété intellectuelle |  |  |  |  |
| Frais généraux non forfaitisés |  |  |  |  |
| Frais d’environnement\*\* |  |  |  |  |
| **Sous-total** |  |  |  |  |
| **Aide demandée** |  |

\*Les montants indiqués dans ce tableau devront être rigoureusement identiques à ceux saisis sur le site de dépôt de l’ANR. Si ces deux sources d’informations s’avéraient non concordantes, y compris si elles étaient mal renseignées ou manquantes, les informations saisies en ligne prévaudront sur celles développées dans le document scientifique.

\*\* Pour les Bénéficiaires à coût marginal, ces frais correspondent à un forfait de 13% des dépenses éligibles (hors frais d’environnement), dans la limite du plafond d’Aide accordé. Pour les Bénéficiaires à coût complet, ces frais sont calculés : d’une part, sur les dépenses de personnels et plafonnés pour cette part à 68% des dépenses de personnel ; d’autre part, sur les dépenses autres que de personnels, pour cette part à 7% des dépenses (hors frais d’environnement).

# Impact et retombées du projet

***Section en lien avec le critère d’évaluation « Impact et retombées du projet »***

***Pour tous les instruments de financement :***

*Décrire les domaines scientifiques et potentiellement les domaines économique, social ou culturel dans lesquels les résultats du projet auront un impact, à plus ou moins long terme. Détailler les actions relevant des relations entre science et société (ex. intervention dans les médias, participation à des festivals de science…) co-construites avec des professionnels de la culture scientifique, technique et industrielle (i.e. médiateurs, journalistes…) au long du projet et au-delà de sa réalisation.*

***S’il s’agit d’un projet collaboratif international (PRCI),***

* *Décrire la stratégie de diffusion et de valorisation des résultats, y compris de potentielles actions de promotion de la culture scientifique, technique et industrielle; mise en évidence de la valeur ajoutée de la coopération européenne ou internationale et de l’apport de cette collaboration à la communauté scientifique française.*

***S’il s’agit d’un projet collaboratif-Entreprise (PRCE),***

* *Décrire les actions de transfert de technologie et d’innovation dans le monde socio-économique, y compris de potentielles actions de promotion de la culture scientifique, technique et industrielle.*

***S’il s’agit d’un projet collaboratif (PRC), d’un projet de recherche mono-équipe (PRME) ou d’un projet Jeune chercheur-Jeune chercheuse (JCJC)***

* *Détailler la stratégie de diffusion et de valorisation des résultats, y compris de potentielles actions de promotion de la culture scientifique, technique et industrielle.*

# Bibliographie

***Section en lien avec le critère d’évaluation « Qualité et ambition scientifique »***

*Lister les références bibliographiques de la proposition détaillée relatives à l’état de l’art.*

*Veiller à renseigner des références utilisables, i.e. incluant les premiers co-auteurs, , le titre complet, le titre de la revue, etc. Vous pouvez compléter ces références par le lien « accès ouvert » (« open access ») des articles pour améliorer leur accessibilité aux évaluateurs. Les preprints sont acceptés, en particulier pour le référencement de données préliminaires. Les facteurs d’impact des revues citées ne doivent pas être mentionnés en accord avec la Déclaration de San Francisco signée par l’ANR.*

***La bibliographie doit être comptabilisée dans la limite des 20 pages de la proposition détaillée.***

1. L’ANR se réserve le droit de vérifier ces données. [↑](#footnote-ref-1)
2. L’ANR se réserve le droit de vérifier ces données. [↑](#footnote-ref-2)
3. L’ANR se réserve le droit de vérifier ces données. [↑](#footnote-ref-3)